L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI 16 OCTOBRE 1879.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

LABRADOR, Sangher, mercredi, 16 octobre.
SAINT LAURENT, Lachesne, mercredi, 23 oct.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 30 octobre.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)............$100
Deuxième — .... $ 65
Troisième — .... $ 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage ... rieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $35 ... pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérique* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, No 3,
Nouvelle-Orléans.

4mai—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier cette saison.

De Brême		De la Nlle-Orléans.
Frankfurt	2 Oct.	environ 3 nov
Hannover	23 "	environ 24 "
Nurnberg	6 nov.	environ 8 déc
Braunschweig	20 "	environ 22 "
Frankfurt	4 déc.	environ 5 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$35 en or. | Entrepont....$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Entre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston..............$42 00 en or.
De ... à Indianola.............. 45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ, escales et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
12avril No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Halsey,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
MARDI, 22 Oct., à 5 h. P.M.

L'assurance sur cargaison est pris par cette ligne à 1|2 pour cent.

Passage—Cabine............$50
Entrepont.............. 25
Billet d'excursion $90

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an Rue Carondelet. No 41.

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow,
TOUS LES JEUDIS.
Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.
Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN BALDWIN & CO.
72 Broadway, New-York,
ou à A. K. MILLER & CO.,
35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.
24 mars—9 mois 1 1|2 sem

LIVERPOOL.
Ligne Américaine pour Liverpool.
La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.
Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie,
ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet,
10 mai—9mtl2s Nlle-Orléans.

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE
DE
BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au
No 136 de la rue du Canal,
NOUVELLE-ORLEANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.
6 déc—1 an t 2

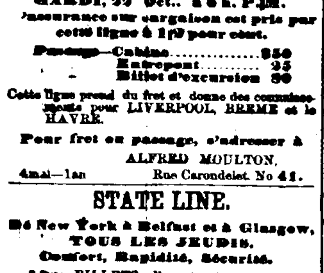

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielwicz est le remède le plus populaire du pays; Il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble et c'est le remède le plus couteux qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre par tous les principaux droguistes.
FERSLEW & CO. propriétaires,
P. O. Box 1406 Nlle-Orléans.
17 nov 1an

VAPEURS.

Ligne de Belize et Honduras.
Le steamer ... de 1ère classe,
E. B. WARD, Jr.,
Capt. ...
partira ... à 8 h. P.M. ...

... 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras ...

Paquebot ... Texas ...

A partir du 9 décembre 1877, ... le bateau à vapeur ... partira, de la tête de la rue ... à 5 heures et demie du matin, ... et transportera les passagers qui se rendent aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans ... Il quittera West-... 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui arrivera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir. ...

C. E. PAYNE,
Surintendant
4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez, et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers Capitaine,
J. F. Muse, Commis.
Se reliant, à Vicksburg, à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Sunflower, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.
Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à ...

Paquebot régulier de la malle pour Bayou Sara, deux voyages réguliers par semaine.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.
Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lobdell Store, Bâton-Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe
J. W. CANNON,
J. C. ... capitaine, ... commis.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & KEPLER, 32 Gravier.
LORD & McPEAKE 46 Camp.
Oct—

Paquebot régulier de la cote et Baton-Rouge.
Deux voyages par semaine.
Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIRS à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.
Le nouveau bateau à vapeur
ST. JOHN,
E. O. MELANÇON, capitaine.
Partira comme il est dit plus haut pour Bâton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournant en ville tous les dimanches et mercredis.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
9 Oct— No 32 Bienville.

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodaux. Trois fois par semaine.
HENRY TÊTE,
J. F. AUCOIN, Capitaine,
M. H. LANDRY, Commis.
Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M. et tous les JEUDIS et SAMEDIS à 12 heures M.
Retour: il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES matin.
Le HENRY TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodaux.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET,
205 rue Decatur, près St. Louis.
P. S.—Atterre le jour pour déposer son fret et fait exclusivement comme il est indiqué plus haut.
16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer
NEW CAMELIA,
partira du Lac, comme suit:
Le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la rue du Canal.
Retour: Il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matins. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing."
Il se rendra, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.
Le "New Camelia" recevra le fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.
Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.
Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train correspondant avec le départ du bateau.
Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
23avril 79— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis, Passe Christian et Biloxi.

Le beau steamer neuf
NEW CAMELIA
à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis,
Capitaine WM. HANOVER,
commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 11 heures du matin.
Il quittera BILOXI pour la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.
Un dépôt de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin: il y sera reçu du fret pendant toute la journée, les lundis et les jeudis, et jusqu'à 3 heures du matin les mardis et vendredis pour les chevaux et les bestiaux.
Pour les taux du fret et les autres renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
No. 20 de la rue de l'Union.
Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux 24marsan 15 oct.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal,
D. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.
DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
A. Palfrey,	D. Urquhart,

28 mars—1 an

FABRIQUE DU SUD.
EXTRAITS CONCENTRÉS
—DE—
ATKINSON.
EXTRAITS ... SAVEURS POUR LA CUISINE.
Vanille, Limon, Fraise, Orange, Amande, Pêche, Céleri, Gingembre, Framboise, Rose, Ananas, Banane.
Pourquoi acheter, des villes du Nord, des articles de ce genre quand nous avons de tout aussi bons à nos portes?
Ces extraits sont des plus concentrés et ont le goût exquis, l'arome délicieux du fruit dans toute sa fraîcheur. Il n'y a rien de meilleur et de plus économique pour la cuisine.
La supériorité de ces extraits consiste en leur concentration et leur parfaite pureté.
Fabricants et propriétaires,
W. T. Creamer & Co.
Chimistes,
Au No 94 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans, Lne.
A vendre, en gros, par Thos. W. G. LYON & Co., grocers, à la Nlle-Orléans, Lne.
Demandez à votre épicier les "extraits d'Atkinson." Vous ne trouverez rien de comparable sur la place.
20juin—3m—MarJS

CHEMINS DE FER.

Avis spécial.
A partir du lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, ... à 7 heures et demie du matin. ... pour revenir à Alger, partant de Morgan City ... 45 minutes.
Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, ... Houma, pour revenir à Alger, ... l'heure et quart de l'après-midi.
Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.
A ce train de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.
3 août—

The Great Piedmont Air Line.
Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.
La route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" ... Union Depot, ... où les voyageurs ont 1 heure pour dîner ... hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New-York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondants, à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 2 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant ainsi un temps d'arrêt de 10 heures à Charlottesville et un départ du même endroit à 3 h. 20 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.
La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks ... dans les wagons-dortoirs, et ... pour les villes de plaisance du Nord de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent, général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, Agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile, coin Camp et Commune.
5 juillet—

Great Jackson Route.
Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.
Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after September 9 1878, as follows:—

LEAVE.	ARRIVE.
Train No 3, 7 A. M.	Train No 4, 7:35 P. M.

These trains will run daily.
PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., AND ONLY ONE CHANGE TO CHICAGO, NEW YORK AND EASTERN CITIES.
Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
ja'y14—

Grande Route de Jackson.
Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.
A partir du 9 septembre 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Train No 3, 7 A. M.	Train No 4, 7:35 P. M.

Ces trains partent tous les jours.
CHARS-DORTOIRS PULLMAN ALLANT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., (et seulement un changement à CHICAGO, NEW YORK et VILLES de L'EST.
Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv—

Chemin de fer Pontchartrain.
La gare en est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.
EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.
Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.
Les trains partiront comme suit:

De la ville.		Du Lac.	
6 heures	A. M.	7 heures	A. M.
8 "		9 "	
10 "		11½ "	
Midi		1½ "	P. M.
2 "	P. M.	2½ "	
3 "		3½ "	
4 "		4½ "	
5 "		5½ "	
6 "		7 "	

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.
Le dimanche, les trains partiront du Lac à 6½ heures et demie du soir et de la ville à 7 heures du soir.
Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 7 1|2 heures du soir.
Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.
D. B. ROBINSON,
1er mai—an15sep Receveur.

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand - Commissionnaire et
Importateur de Vins et Liqueurs,
9.............RUE DECATUR............9
AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Godard & Cie, ... Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées. 14 juil77—1an

J. VERGNOLE,
65............Rue Decatur............65
—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.
Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. ZUBA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.
BITTER DES ARABES
Supérieur à tout autre.
Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.
J. VERGNOLE,
9 déc—77—1an Propriétaire, N. Orléans

Avis aux Contribuables.
LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.
JOHN T. DUFOUR,
Passage de la Bourse.

56.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.
VINGT-QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—
Sur risques de feu............ [illegible]
Sur risques de mer............ [illegible]
Sur risques de rivières........ [illegible] 51 91
Total des primes.......... $370,356 42
En moins, primes non expirées............ [illegible] 80
Montant net des primes au 31 mai 1878............ $261,512 42
Pertes payées—
Sur risques de feu.............$35,427 80
Sur risques de mer............. 13,465 64
Sur risques de rivières........ 10,264 92
Taxes, dépenses et intérêt payés.......... 35,317 52
Ré-assurances et primes remboursées............ 18,313 87 132,799 68
Bénéfices............ $128,712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:
Propriétés foncières............ $296,064 86
Bons de la ville et bons hypothécaires............ 65,100 53
Actions de banques, des Water Works et autres actions............ 196,376 40
Billets garantis par hypothèque............ 186,501 65
Billets reposant sur nantissements............ 98,670 63
Effets à recevoir............ 91,611 67
Primes en voie de recouvrement............ 42,467 11
Agricultural Fair Association............ 2,000 00
Scrip de la ville............ 5,879 29
En caisse............ 81,551 35
$1,077,618 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY,
Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, pardevant moi, ce 10 juin 1878.
JAMES FAHEY,
Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.
Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

11 juin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Capital payé............ $500,000.
VINGT-DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL.
Bureaux No 34 rue du Camp.
Nlle Orléans, 1er janvier 1878.
CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.
Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.
Sur les risques de feu............ $253,685 74
Sur les risques de rivières............ 91,210 38
Sur les risques maritimes............ 80,473 55
$425,369 67
A ajouter—
Risques non terminées 1876............ $94,275 00
Primes brutes............ $519,644 67
Moins—
Risques non terminées, 1877............ $104,741 00
Primes remboursées............ 16,445 78—$121,186 78
Primes nettes............ $398,457 88
Pertes, etc., payées pendant la même période.
Sur les risques de feu............ $92,406 56
Sur les risques de rivières............ 19,185 02
Sur les risques de mer............ 20,643 91
$132,235 49
Pertes non ajustées............ 36,000 00
$168,235 49
A ajouter—
Ré-assurance............ $44,797 20
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock............ 50,279 11
Fonds de réserve............ 10,000 00
Intérêt sur capital............ 49,562 41
$322,874 30
Moins escompte et intérêt............ 29,075 68
$293,798 62
Profit net............ $104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.
Actions et Bons............ $306,329 00
Prêts sur hypothèque............ 9,122 63
Prêts sur garantie............ 33,040 69
Billets à recevoir............ 11,458 85
Propriétés foncières............ 25,000 00
Primes en voie de collection............ 52,435 49
Argent en caisse............ 159,482 73
Total de l'actif............ $656,868 89

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.
Signé et assermenté devant moi, ce 19e jour de janvier 1878.
A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir du lundi, 26 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

E. J. HART,	JESSE S. FLOWER
HENRY RENSHAW,	J. WEIS,
HUGH WILSON,	B. W. TAYLOR
B. BISCOE,	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN,	JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR,	EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX
J. L. HARRIS,	T. L. AIREY,
I. ALCUS,	R. E. CRAIG
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. S. GROVES

20 janv—

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.
Jusqu'à décembre 31 1877.
(CHARTE EN 1805).
Primes de feu............ $264,681 02
Primes maritimes............ 34,632 42
Primes de rivières............ 20,346 04
Total des primes............ $320,759 48
Primes sur risques non expirées............ $86,057 66
Primes remboursées............ 12,190 18
Ré-assurances............ 20,742 89 118,990 73
Primes nettes............ $201,768 75
A ajouter: intérêt et sauvetage............ 41,833 54
$243,602 29
A déduire:
Pertes par le feu............ $66,417 85
Pertes maritimes............ 17,722 00
Pertes de rivières............ 12,320 85 $96,460 70
Réduction (rebate) 15 0|0............ 46,489 04
Dépenses générales............ 34,314 46
Taxes et licences d'Etat et de ville............ 10,342 70
Board of underwriters............ 6,759 55 $194,176 45
Profits pour l'année 1877............ $109,415 84
A déduire:
Profits et pertes............ $ 58,606 28
Dividende, 30 juin 1877............ 25,000 00
Dividende, 31 décembre 1877............ 25,000 00 50,000 00
Balance............ 809 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur marchande de la place.
Argent en Banque............ $ 58,065 76
Propriétés foncières............ 118,275 12
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co, Jackson & G. N. R. R. Co., bons de liens hypothécaires, actions de banques et de compagnies d'assurance, et compris de l'Etat de la Louisiane, etc............ 195,300 42
Billets à recevoir (pour primes)............ 11,420 36
Billets de première hypothèque, billets avec garantie............ 166,523 84
Primes en voie de collection............ 70,210 94 $619,605 48

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. TUYES,
J. W. HINCKS, Président.
Secrétaire.
Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE,
3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.
J. W. HINCKS,
N. O. 16 Janvier 1878. Secrétaire.

DIRECTEURS:

ERNEST MERILH.	E. GALLY,
CHARLES LAFITTE,	ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT,	JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS,	W. A. BELL,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER.	JULES TUYES.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT
—OF THE—
CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.
New Orleans, May 22 1878.
The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878
Fire premiums............ $180,751 16
Marine premiums............ 36,729 15
River premiums............ 82,136 50
$299,616 81
Earned premiums, less reinsurance and return premiums............ $228,931 97
Losses paid and estimated, viz:
Fire losses............ $44,424 27
Marine losses............ 12,190 00
River losses............ 40,635 96
97,250 22
$131,672 00
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc. $59,291 28
Less rents, salvage, savings, etc............ 21,629 80
37,661 48
Gross profits............ $94,010 61
The company have the following assets:
Bills receivable............ $39,988 67
Loans on bonds and mortgage............ 44,707 80
$84,696 47
Loans on call............ $70,315 35
Cash............ 63,126 62
133,441 97
City bonds............ 83,117 20
Bank and other stocks............ 59,186 63
Real estate............ 112,176 91
Premiums in course of collection and suspense account............ 38,992 19
$506,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878
ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved: That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams,	Jno. K. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forchheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,
	Jno. M. Parker.

24 mai—

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT.
—OF THE—
New Orleans Insurance Company,
Up to December 31, 1877.
ESTABLISHED IN 1805.
Fire Premiums............ $265,681 02
Marine Premiums............ 34,632 42
River Premiums............ 20,346 04
Total Premiums............ $320,759 48
Less—
Premiums on expired risks............ $86,057 66
Return Premiums............ 12,190 18
Reinsurances............ 20,742 89—118,990 73
Net earned premiums............ $201,768 75
Add interest and salvage............ 41,833 54
$243,602 29
Deduct—
Fire losses $66,417 85
Mar. losses 17,722 00
River losses 12,320 85—$96,460 70
Rebate no. 15 per cent............ 46,489 04
General expenses............ 34,314 46
State and city taxes and license............ 10,342 70
Board of Underwriters............ 6,759 55—194,176 45
Profit for the year 1877............ $109,415 84
Deduct—
Profit and loss............ 58,606 28
Dividend, June 30 1877 $25,000 00
Dividend December 31, 1877............ 25,000 00-50,000 00
Balance............ 809 56-109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.
Cash in bank............ $ 58,065 76
Real Estate............ 118,275 12
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols............ 195,300 42
Bills receivable for premiums............ 11,420 36
First mortgage notes and pledge notes............ 166,523 84
Premiums in course of collection............ 70,210 94—619,605 48

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.
J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

Ernest Merilh,	E. Gally,
Charles Lafitte,	Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldigé,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
D. Fatjo,	Pierre Poutz,
A. Schreiber	Jules Tuyes.

Merchants' Mutual Insurance Company
OF NEW ORLEANS.
No 104 CANAL STREET.
TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.
In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:
Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—
On Fire Risks............ $334,652 72
On Marine Risks............ 20,648 79
On River Risks............ 24,051 91
Total Premiums............ $379,353 42
Less Unearned Premiums............ 117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878............ $261,512 42
Losses paid—
On Fire Risks............ $55,437 80
On Marine Risks............ 13,465 64
On River Risks............ 10,264 92
Taxes and expenses, less interest............ 35,317 52
Re-insurance and Return Premiums............ 18,313 87—132,799 68
Profit............ $128,712 74
The Company have the following assets:
Real Estate............ $296,064 86
City Bonds and Mortgage Bonds............ 65,100 53
Bank, Water Works and other stocks............ 196,376 40
Notes secured by mortgage............ 186,501 65
Notes secured by pledge............ 98,670 63
Bills receivable............ 91,611 67
Premium in course of collection............ 42,467 11
Agricultural Fair Association............ 2,000 00
City Scrips............ 5,879 29
Cash on hand............ 81,551 35
$1,077,613 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY,
President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.
Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

June 11—

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
OFFICE—No. 73, CHARTRES.
TERMS:
Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $16; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.
Price of the paper—Single copies, Five cents.
Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50; quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.
Cromwell Line.
This line is composed of the following steamers:
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER,
Steamship
NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Halsey,
will leave her wharf, foot of Toulouse street,
TUESDAY, Oct. 22, at 5 P.M.
Insurance on cargo by this line 1|2 per cent.
Cabin Passage............ $50
Steerage............ 25
Excursion tickets............ 90
Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.
For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
mar1—1y 1 Carondelet Street

VINGT-NEUVIÈME ETAT ANNUEL DE LA
Crescent Mutual Insurance Company.
Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.
LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.
Primes d'incendie............ $180,751 16
Primes maritimes............ 36,729 15
Primes de rivières............ 82,136 50
$299,616 81
Primes réalisées, moins réassurances et primes rendues............ $228,931 97
Pertes payées et estimées, savoir:
Pertes d'incendie............ $44,424 27
Pertes maritimes............ 12,190 00
Pertes de rivières............ 40,635 95
97,250 22
131,672 00
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participation, etc............ 59,291 28
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc............ 21,629 80
37,661 48
Profits bruts............ $94,010 61
La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets à recevoir............ $39,988 67
Prêts sur bons et hypothèques............ 44,707 80
$84,696 47
Prêts remboursables sur demande............ $70,315 35
Argent............ 63,126 62
133,441 97
Bons de ville............ 83,117 20
Actions de banques et autres............ 59,186 63
Propriétés foncières............ 112,176 91
Primes en voie de collection et suspense account............ 38,992 19
Total de l'actif............ $506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS:

Thos A. Adams,	Jno. K. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forchheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,
	Jno M. Parker.

24 mai—

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.
SEPTIÈME ETAT ANNUEL.
CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:
Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878—
Sur risques de feu............ $46,624 44
Sur risques de rivières............ 4,776 67
Sur risques de mer............ 6,975 34—$60,375 75
Moins—Primes non expirées............ $15,845 97
Moins — Primes remboursées............ 1,640 93—$17,486 90
Montant net des primes reçues............ $42,888 85
Plus—Primes non-expirées de 1877............ 10,090 84
$52,979 39
Pertes, etc., payées dans la même période:
Sur risques de feu............ $3,041 10
Sur risques de rivière............ 1,136 87
Sur risques de mer............ 8,569 35
Réduction (rebate)............ 7,817 17
Réassurances............ 2,814 19
Taxes............ 2,177 36
Loyer............ 1,200 00
Impressions et annonces............ 289 00
Bureau des assureurs............ 1,252 05
Dépenses, etc., moins intérêt............ 2,651 82—$30,948 91
Bénéfice net............ $22,030 38
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Primes en voie de recouvrement............ $ 9,594 55
Actions de banques et autres actions............ 58,628 40
Propriétés foncières............ 13,127 60
Prêts garantis............ 9,316 01
Prêts sur hypothèque............ 11,742 91
Effets à recevoir............ 2,812 30
Meubles et installations de bureau............ 2,150 43
En caisse............ 12,598 81
Total de l'actif............ $122,473 01
L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
ERNEST FRAGST, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 juillet 1878.
JNO. HENDERNAGEL, Notaire.
Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.
Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent, à TOUS les assurés sur leurs primes participantes en plus des 15 0|0 déjà reçus par eux, à partir du 5 août 1878. P. M. SCHNEIDAU,
16juillet—1m Secrétaire.

TRAMWAYS
OU
CHEMINS DE FER URBAINS
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poeyfarré pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue en à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryades cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryade cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur. Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Dà, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St.-Louis).

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, statue de Clay. Parcours: (*cars verts*) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription: "Canal and Commerce street," partent également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à la St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Metairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

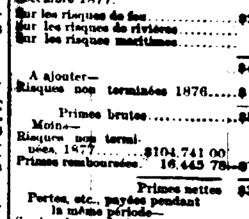

J. P. SARRAZIN,
Manufacture de Tabac à la vapeur,
ÉTABLIE EN 1842.
91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.
SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

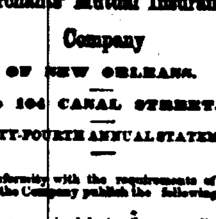

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réd ...
Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.
Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.
Propriétaire du JOS. QUEYRON'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualités supérieures à ce prix réduit
Agence STAR NEW STYLE & FOREST—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques célèbres.

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT.

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

QUATRIÈME PARTIE.

LES TROIS SŒURS.

(Suite)

Personne!....

Le docteur prit sa course vers le château, ou plutôt vers l'aile gauche où se trouvaient les appartements de réception auxquels se juxtaposait le jardin d'hiver.

A mesure qu'il approchait, la petite lueur vagabonde devenait plus distincte, mais on tâtait ... plus insolite.—Elle offrait le rayonnement pâle et bizarre d'une lanterne placée au milieu du brouillard.

Enfin Maxime atteignit les assises de maçonnerie servant de support à l'armature métallique des serres immenses.

En étendant la main il pouvait toucher les vitrages.

Rien ne lui était plus facile que de voir ce qui se passait dans un certain rayon de l'autre côté de ces vitrages contre lesquels il colla sa figure.

La découverte ne ... que décevoir et fut écrasante.

Le docteur comprit aussitôt l'effet de rayonnement blafard dont nous avons parlé.—La buée chaude de l'intérieur, s'attachant au cristal, en détruisait la transparence.—On ne pouvait distinguer autre chose qu'un point éclairé; pas un contour, pas une forme, pas une ligne n'apparaissaient.

—Il faut entrer!—pensa le jeune homme, et il se mit à la recherche des grandes baies vitrées qui restaient ouvertes pendant tout le jour quand la température du dehors était tiède.

Il les trouva closes.

Les jardiniers, en achevant leur service, avaient eu soin comme de coutume de les fermer depuis l'intérieur.

Maxime fit un geste de rage......

Il se sentait tout près du misérable qu'il s'agissait de surprendre et de démasquer,—il n'était séparé de lui que par la plus frêle, la plus fragile des barrières, et cette barrière cependant valait une muraille bâtie à chaux et à sable!...

Un instant le docteur eut l'idée de briser les vitres, dût-il y déchirer son visage et ses mains, et de s'élancer par l'ouverture.

Mais la réflexion l'arrêta.—En agissant ainsi il n'obtiendrait d'autre résultat que de donner l'éveil à l'assassin.—Au bruit du verre brisé l'infâme éteindrait sa lanterne, disparaîtrait dans les ténèbres et se tiendrait désormais sur ses gardes.

Maxime reprit la direction de la porte par laquelle il était sorti, et tout en se hâtant il pensait:

—En quelque partie du château que se rende le meurtrier, il faudra qu'il traverse les salons et qu'il revienne au vestibule.—Je vais le devancer.....L'obscurité me protègera, le bruit de ses pas m'avertira de son approche, et quand il passera devant moi je verrai son visage.

... [illegible] ...

Il suffit à Maxime de ... pour arriver aux degrés du perron qu'il franchit rapidement.

Après ... l'arrêta ... dit que ... la respiration haletante et des battements précipités de son cœur.

Le vestibule du château de Gordes était aussi vaste que le *hall* des habitations aristocratiques d'Angleterre.

Sa hauteur le rendait sonore comme la nef d'une cathédrale.

Des trophées de chasse et des panoplies occupaient le centre des grands panneaux tendus de vieux cuir de Cordoue avec des arabesques et des fleurs en relief émergeant des fonds d'or un peu terni.

En face de chaque panoplie se dressaient des armures complètes sur leurs socles d'ébène. On eût dit des lansquenets et des reîtres, couverts d'acier, la visière baissée, la dague au côté, la lance au poing, montant la garde au pied de l'escalier seigneurial.

La clarté pâle des étoiles, entrant par les larges fenêtres, attachait aux arêtes du métal poli des lueurs vagues et frissonnantes.

Maxime se cacha derrière un des simulacres d'hommes d'armes, et il attendit.

Son attente dura cinq ou six minutes qui lui parurent d'une interminable longueur.

Au bout de ce temps une porte latérale s'ouvrit et une lumière tremblottante mit une tache blanche dans un cercle d'ombre sur les dalles du vestibule.

Maxime sentit son cœur s'arrêter, en même temps que les gouttes d'une sueur froide perlaient à la racine de ses cheveux.

Comment rêver en effet une situation plus poignante?

Celui qui, dans moins d'une seconde, allait franchir le seuil, celui-là, quel qu'il fût, était l'assassin......

La lumière augmenta d'intensité et Maxime eut peine à contenir l'exclamation d'horreur prête à s'échapper de ses lèvres.

... Raoul de Gordes, sortant du ... et se ... à ... quelque circonstance fortuite plus ou moins explicable......

Non!.... Il venait bien du jardin d'hiver;—une preuve matérielle témoignait contre lui......

De la main droite il tenait une petite lampe à bascule munie d'un globe en verre dépoli.—Sur son bras gauche il portait une gerbe de fleurs des tropiques, choisies parmi les plus éclatantes, et sans doute aussi parmi les plus vénéneuses.

Lentement, la tête un peu basse, avec le visage sombre et le regard fixe de lady Macbeth essuyant sans relâche sa main patricienne pour effacer la tache de sang, la tache ineffaçable, il traversa le vestibule.

Il passa tout près de Maxime sans se douter de sa présence, quoique les rayons de la petite lampe illuminassent le visage du jeune homme, et il gravit d'un pas de somnambule les marches du grand escalier......

En voyant confirmer d'une façon brusque et en même temps éclatante les soupçons qu'il avait jusqu'alors combattus de toutes ses forces, le docteur se sentit littéralement pris de vertige, et, pendant un instant, il fut aussi incapable d'agir qu'un homme changé en statue.

Quand il rentra en possession de lui-même, quand le sentiment de l'effrayante réalité lui revint net et distinct, le comte de Gordes avait atteint et dépassé le palier du premier étage, et se dirigeait par la galerie vers l'appartement de la comtesse......

—Lui! C'était lui!—balbutia Maxime—Ah! l'infâme!....

Et, à son tour, il s'élança dans les montées pour rejoindre le meurtrier.

* * *

Jules Leroux, dans sa longue lettre mise par nous sous les yeux de nos lecteurs, avait annoncé à Lazarine que le médecin installé près du prince Totor dans la chambre aérienne du château de Bartes de Ville-d'Avray, non-seulement répondait de la vie du blessé mais encore autorisait pour le lendemain son transport à Paris.

L'ex-banquier disait vrai, et les affirmations du prince de la science devaient se réaliser de point en point.

Le petit prince était déjà hors de danger au moment de la visite de Godefroy et de Jules Leroux, mais à partir de cette visite il alla de mieux en mieux avec une promptitude qui tenait du prodige.

C'est que l'influence du moral sur le physique produit parfois, et souvent même, des résultats quasi miraculeux qui déconcertent toutes les suppositions et déjouent toutes les probabilités.

Le meilleur des pères, en apprenant au ci-devant Bégourde le brusque départ de Mme de la Tour-du-Roy et les causes de ce départ; en ajoutant que la marquise était partie fort inquiète, et qu'il allait la rassurer en lui écrivant ce jour même que la blessure, qui d'abord semblait sérieuse, n'aurait nulle fâcheuse conséquence; en disant tout cela Jules Leroux versait libéralement au prince le plus souverain des dictames.

On se souvient qu'Hector avait lancé au père de Lazarine un regard si chargé de reconnaissance, que le vieux viveur, en dépit de son robuste et incomparable égoïsme, s'en était senti presque ému.

Trois quarts d'heure environ après le départ de Godefroy et de Jules Leroux, le valet de chambre d'Hector entra sur la pointe du pied et, voyant son maître éveillé, dit en lui mettant sous les yeux une carte de visite:

—Le monsieur dont voici la carte est en bas....—Il ne demande point à être reçu par monsieur le prince, mais il a voulu venir lui-même pour avoir des nouvelles, et il est bien heureux d'apprendre que ces nouvelles sont excellentes....

Hector lut le nom gravé sur le vélin.

—*Marcel Langier*.....—fit-il—Son procédé est d'un galbe parfait!—Très chic, ce hussard, parole d'honneur!.....—Descendez tout de suite —poursuivit-il— en s'adressant au valet de chambre,—et dites à M. Laugier que je lui sais un gré infini de sa sollicitude.

—Oui, monsieur le prince.

—Ajoutez qu'il me sera permis de retourner demain à mon hôtel de la rue François Ier, et que, d'ici à fort peu de jours, j'aurai certainement le plaisir de lui rendre à Paris la visite qu'il vient bien me faire aujourd'hui.

—Oui, monsieur le prince.

Le valet de chambre sortit....

—Docteur — reprit Hector en s'adressant au médecin ... sourire — devinez quel est ce visiteur?

—Comment le pourrais-je?

—C'est le gendarme à qui je dois le joli coup d'épée à la suite duquel vous me voyez. ... victorieusement, si promptement et si habilement tiré d'affaire....

Le médecin salua avec la fausse modestie d'un homme qui se sait digne des éloges qu'on lui prodigue.

—M. Laugier — poursuivit Hector chez qui la corde de l'enthousiasme vibrait facilement—M. Laugier agit tout à fait en galant homme, car enfin c'est la chose la plus simple au monde de venir à Ville-d'Avray pour un duel, mais c'est beaucoup moins simple, c'est énorme, c'est prodigieux, c'est monumental, et même d'un relief à tout casser, d'y revenir prendre en personne des nouvelles d'un adversaire qui n'a pas eu de chance.

Vers six heures et demie, on monta prévenir le médecin que son dîner l'attendait.

Il descendit.

Le valet de chambre resta seul avec son maître.

—Monsieur le prince a repris tant de forces aujourd'hui—dit ce serviteur désireux de plaire — que je crois sans inconvénient de transgresser la défense du médecin et d'apprendre à monsieur le prince une chose qui, selon toute apparence, l'intéressera vivement....

—De quoi s'agit-il?—fit Hector.

—Le soir du duel, quand monsieur le prince avait la fièvre et le délire et ne reconnaissait personne, il est venu de Paris quelqu'un......

—Qui donc? — demanda le jeune homme.

—Une dame....

—Une dame!—répéta le ci-devant Bégourde — Une dame! ici? dans cette chambre?

—Oui, monsieur le prince... Elle a tant insisté, cette dame.... elle semblait si désespérée, qu'il m'a paru tout à fait impossible de lui refuser l'entrée....—Le médecin, d'ailleurs, avait autorisé une courte entrevue....

—Quelle était cette visiteuse?

—Elle n'a point dit son nom, mais c'était à coup sûr une personne très bien et d'une irréprochable élégance.

—Une personne très bien — pensa le petit prince — ce n'est pas Mme Bobino. Elle aurait crié son nom sur les toits, et l'élégance eût été tapageuse.... Si c'était.... mais c'est impossible, et l'espérance serait folle....

—Il ajouta tout haut:

—Germain, décrivez-moi cette personne.

Le valet de chambre se recueillit, comme pour condenser ses souvenirs, et répondit:

—Grande et très mince;—une taille comme on n'en voit pas beaucoup;—une de ces tournures souples et onduleuses de femmes qui ne vont jamais à pied;—des talons de bottines impossibles pour marcher;—un costume noir couvert de jais; un de ces costumes qui coûtent mille écus et qu'une bourgeoise riche trouverait trop simple;—un chapeau noir pareil au costume;—un grand voile noir entortillé autour de la tête et cachant le visage comme un masque;—des gants noirs à six boutons;—des mains de duchesse;—pas un bijou;—une longue boucle de cheveux échappée du chignon et tombant dans les plis du voile......

—Une boucle de cheveux!....—fit Hector haletant d'émotion.—De quelle couleur étaient ces cheveux?

—D'une couleur à la mode, monsieur le prince—répliqua Germain.—J'ai rencontré parfois des gens qui n'aimaient pas cette nuance-là...... Moi je la trouve absolument jolie......—La boucle était couleur de cuivre rouge avec des reflets d'or....

Le petit prince s'était soulevé pour mieux entendre la réponse de son domestique; il se laissa retomber, en appuyant la main sur son cœur et en proie à une émotion surhumaine.

—Elle!!—balbutia-t-il avec ivresse.—C'était elle!....—C'était Lazarine!.....—Elle est venue ici, la nuit, toute seule!.... Pauvre femme! Cher ange!—Que de courage! Que d'héroïsme!!!—Elle m'adore positivement.... Quelle plus éclatante preuve pourrait-elle m'en donner?....—Ah! je suis bien heureux!.... Ah! je suis trop heureux!....

—Monsieur le prince reconnaît la personne d'après le portrait que je viens d'avoir l'honneur d'esquisser?—demanda curieusement, mais respectueusement le valet de chambre.

—Ah! certes, oui, je la reconnais!

—Et monsieur le prince est content?

—Je nage dans la joie....

—J'ai donc eu raison de parler, malgré la défense du médecin qui craignait d'agiter monsieur le prince?

—Oui, Germain, vous avez eu raison ....—Je suis enchanté de vous.—Vous êtes un serviteur modèle....

—Monsieur le prince me comble....—En faisant de mon mieux je n'ai fait que mon devoir....—Je suis très dévoué à monsieur le prince, voilà tout....

—Germain....

—Monsieur le prince?

—Vous me rappellerez demain, en arrivant à Paris, que j'ai résolu de vous donner une gratification de cinquante louis en témoignage de satisfaction....

—Je n'y manquerai certainement pas.... Mais monsieur le prince est trop bon....

La nuit fut calme.

Si le petit Castel-Vivant avait eu toutes ses forces, la joie peut-être aurait chassé le sommeil, mais la faiblesse aidant, il dormit jusqu'au matin d'un sommeil réparateur et ininterrompu.

Vers dix heures, un landau bourré de matelas et de coussins arrivait à Ville-d'Avray.

Hector, condamné à une diète presqu'absolue depuis plusieurs jours, mourait littéralement de faim.

Le docteur lui permit une collation composée d'une côtelette et d'un œuf frais, arrosés d'un demi-verre de vieux vin de Bordeaux.

La note de l'auberge fut soldée avec une largeur toute princière, puis on installa le blessé sur les matelas, et le landau prit au pas la route de Paris....

XIII

Le trajet de Ville-d'Avray à Paris s'effectua lentement, mais sans encombre.

Les prévisions du médecin se réalisèrent; non seulement ce petit voyage n'aggrava point l'état du blessé, mais n'amena même à sa suite aucune fatigue.

A deux heures de l'après-midi, le landau, arrivé rue François Ier, faisait son entrée dans la cour de l'hôtel où les serviteurs attendaient le retour du jeune maître que pendant près de deux jours ils avaient cru mort.

Le petit prince fut extrait de la voiture avec des précautions infinies, puis étendu sur une chaise longue, où deux valets de pieds robustes, surveillés par le docteur et par Germain, le portèrent jusqu'à sa chambre et jusqu'à son lit.

—Ah! qu'on est bien chez soi!....—s'écria-t-il en regardant d'un œil attendri et charmé les tentures, les meubles exquis, les tableaux, les objets d'art, les bibelots qui l'entouraient, et qu'il avait couru si grand risque de ne jamais revoir.—Il me semble qu'ici, cher docteur, ma convalescence marchera grand train.....—Le train de la malle des Indes!—ajouta-t-il en riant.

—Vous avez parfaitement raison de le croire, cher prince.....—répliqua le médecin.....—Il ne vous faut plus que du repos, une nourriture tonique renfermant beaucoup de matières nutritives sous un petit volume, du sommeil et pas d'émotions.....—Grâce à ce régime si simple votre vigueur reviendra rapidement.

—Puis-je recevoir mes amis et causer avec eux.

—Oui sans doute, mais le moins possible.....—On s'anime en causant et la fatigue arrive.....—Souvenez vous surtout que, jusqu'à nouvel ordre, je consigne d'une manière absolue toute visiteuse féminine.....—Cette consigne est formelle et ne comporte aucune exception...

—Quelques amis, soit, mais pas une amie!—pas une seule!

Qu'importait cette défense à Hector, puisque Mme de la Tour-du-Roy n'était pas à Paris?

—Rassurez-vous, docteur,—dit-il avec un sourire.—Vos prescriptions seront observées religieusement.—Je n'attends aucune amie.

—Cela étant, tout ira bien.

—Puis-je écrire?

—Non.

—Quelques lignes seulement.

—Pas une seule avant quarante-huit heures.....—Je n'admets que la position horizontale, sauf pour le temps très court des repas.—Une fois la cicatrisation complète, nous verrons.....—Du reste je viendrai demain, et j'autoriserai ce qui ne me paraîtra point dangereux.

Le docteur s'en alla, en recommandant de nouveau à Germain de ne laisser aucune femme arriver jusqu'à son maître, sous quelque prétexte que ce fût.

(A continuer)